

29 septembre 2015

RECOMMANDE
Suissephone Communications GmbH
Postfach 243
8406 Winterthur

3

Madame N. Albert,

Je répète ce que je vous ai dit dans mon premier courrier du 27.8.2015, je suis âgée de 90 ans, de langue maternelle suisse alémanique, vit seule sans famille et actuellement en mauvaise santé. J'ai du à nouveau m'organiser pour rencontrer un écrivain public assermenté ce qui est difficile et compliqué pour moi et prend du temps et mon énergie bien faible.

Je ne me suis jamais inscrite en présélection comme vous l'écrivez. Face au flot de paroles en français de votre employée au téléphone, j'ai accepté qu'elle m'envoie par écrit ce qu'elle me disait pour le lire tranquillement à la maison car je n'y comprenais rien. Elle parlait dans un domaine que je ne connais absolument pas. Je ne me suis engagée en rien du tout.

Le 1^{er} juillet, vous dites que vous m'avez confirmé cette inscription. Je n'ai jamais rien reçu ni en recommandé ni avec accusé de réception. Je ne suis donc engagée en aucune manière auprès de vous. Je n'ai rien signé.

J'ai reçu votre rappel entre temps.

Je vous demande de bien vouloir prouver ce que vous affirmez pour que je puisse le présenter à un avocat (service juridique gratuit car j'ai fort peu de moyens).

Je n'ai jamais voulu quitter Swisscom et désire y rester.

Vous profitez honteusement de la ressemblance entre le mot Suissephone et Swisscom pour embrouiller des gens comme nous, en état de faiblesse. C'est de l'abus et cela se condamne.

Je vous demande donc encore une fois d'annuler ce contrat dans les plus brefs délais.

Je pense que les médias seraient heureux de connaître cette histoire et ce serait dommage d'en arriver à ce stade là. Mais je n'ai rien demandé pour en arriver à une telle situation.

Recevez mes salutations.